



Saint-Pierre le 12 Octobre 2009.

**DESSERTE MARITIME de Saint-Pierre et Miquelon :  
depuis 5 ans CSA réclame un « service public » ... en vain !**

• **DÈS NOVEMBRE 2005**, le Mouvement « Cap Sur l'Avenir » préconisait le solution d'un *service public* pour assurer la desserte maritime en fret international pour l'Archipel. Dans un article publié dans le Radical Info N° 28 de **novembre 2005** sous le titre « Transport maritime, une crise de trop », notre Mouvement, sous la plume de Yannick CAMBRAY, posait la question suivante ; « **Ne serait-il pas temps maintenant de penser service public ?** ».

Extrait de l'article : « *Au regard des épisodes malheureux qui ont émaillé cette « histoire » de la desserte maritime de l'archipel au cours des dernières années (que de dégâts personnels, sociaux et financiers pour en arriver là !), nous avons tendance à pencher (faute d'autre solution viable) vers cette proposition de "service public". Elle aurait l'avantage de fonctionner indépendamment de tout commerçant et importateur local, et mettrait de ce fait un terme aux jalousies et aux suspicions inhérentes à notre « microcosme » local.*

*En plus de cette « accalmie » nécessaire dans ce secteur, un service public garantirait la transparence dans les tarifs, une certaine stabilité des prix dans le cadre de la Continuité Territoriale, une équité de traitement envers tous les commerçants et importateurs locaux, sans oublier - sans doute - l'armement d'un navire sous pavillon français avec des emplois à la clé pour les marins locaux !*

*Quoi qu'il en soit, aucune piste ne doit être négligée pour sortir de cette crise chronique, qui paralyse à chaque fois l'archipel tout entier. Toute autre solution (société d'économie mixte ?) qui pourrait être proposée ou évoquée devra alors être étudiée avec attention par les services de l'Etat. Mais de toute évidence, continuer de soutenir le système actuel serait aussi efficace que de mettre du mercurochrome sur une jambe de bois ! »*

• **LE 20 MARS 2007**, dans une lettre ouverte à la population intitulée « Fret maudit – maudit fret ! », Annick GIRARDIN précisait au nom de Cap Sur l'Avenir : « **Par deux fois en 2005, excédé par la situation et conscient que la Délégation de Service Public (D.S.P) signée entre l'Etat et la société Alliance SA ne pouvait pas fonctionner, le mouvement Cap sur l'Avenir a demandé que celle-ci soit dénoncée et que l'on réfléchisse sérieusement à la mise en place d'un système de type « service public ».**

*Celui-ci aurait l'avantage de fonctionner indépendamment de tous les commerçants et importateurs locaux, et mettrait de ce fait un terme aux jalousies et aux suspicions constantes.*

*En plus d'instaurer un « équilibre » nécessaire dans ce secteur, un service public garantirait :*

- *la transparence dans les tarifs,*
- *une souhaitable stabilité des prix dans le cadre de la Continuité Territoriale,*
- *une équité de traitement envers tous les commerçants et importateurs locaux, sans oublier, en plus de la reprise des personnels existants dans la structure actuelle, l'armement d'un navire sous pavillon français avec des emplois à la clé pour nos marins ! »*

• **LE 10 JUILLET 2008**, CSA se félicitait des réactions officielles des autres mouvements politiques locaux « Ensemble pour construire » et « Archipel Demain », ceux-ci se ralliaient à la proposition défendue par CSA depuis des années, à savoir la mise en place d'un vrai *service public* de la desserte maritime en fret de l'Archipel.

• **LE 25 SEPTEMBRE 2008**, suite à la réquisition de la société TMS pour assurer la desserte maritime en fret de l'Archipel, le mouvement Cap Sur l'Avenir diffusait une circulaire auprès de la population pour rappeler sa position sur ce dossier, mais aussi et surtout, pour ouvrir un large débat au sein de la population sur cette question fondamentale pour nos îles. **Une synthèse de toutes les contributions qui nous sont parvenues et des différents ateliers que nous avons animés a été réalisée et adressée au Représentant de l'Etat. L'important pour nous était de donner la parole à la population et aux usagers de la desserte.**

Extrait de la circulaire du 25.09.08 : « **Depuis 2005**, le mouvement « **Cap Sur l'Avenir** » plaide pour la mise en place d'un **service public de desserte maritime en fret de l'Archipel, dont la gestion pourrait être confiée à un GIP (Groupement d'Intérêt Public) ou une SEM (Société d'Economie Mixte) pour ne citer que ces deux possibilités.**

*Ce choix aurait deux conséquences immédiates pour assainir le climat dans ce dossier :*

- *Les importateurs locaux ne gèreraient plus la desserte maritime en fret de nos îles ;*
- *La gestion se ferait en toute transparence.*

*Aujourd'hui, la n<sup>ième</sup> crise dans ce domaine confirme la justesse de notre analyse. En juillet dernier, d'autres mouvements politiques locaux ont d'ailleurs repris à leur compte notre position, et c'est tant mieux !*

*Le Préfet nous a annoncé que la société Transport Maritime Service (TMS) était réquisitionnée pour effectuer temporairement le service de desserte pour les prochaines semaines (mois ?).*

***Il est maintenant indispensable de profiter de cette période transitoire pour mettre à plat une bonne fois pour toutes ce dossier et réfléchir sereinement au meilleur système à mettre en place.***

***Il nous semble incontournable que ce nouveau système :***

- *réponde aux besoins des habitants et des acteurs économiques de nos îles tant en termes de qualité de service qu'au niveau des fréquences et du nombre de rotations ;*
- ***ne provoque aucune inflation du coût de la vie ;***
- *règle les problèmes d'hygiène (transport des produits frais et congelés) et de sécurité (lors du débarquement par les dockers) ;*

*D'autre part, même si la desserte de Miquelon reste du ressort du Conseil Territorial et n'entre donc pas directement dans le cadre de la Délégation de Service Public, cette problématique doit rester un élément majeur à prendre en compte dans toutes les réflexions. Enfin, la reprise, dans la nouvelle structure, des salariés dépendant de l'ex-DSP signée avec Alliance SA doit être une priorité.*

*Ces quelques réflexions n'ont pour finalité que d'amorcer le nécessaire débat sur la desserte maritime qui doit animer dans les prochaines semaines les acteurs locaux, tant politiques qu'économiques, mais aussi tous les citoyens qui le souhaitent. »*

• **SUITE AUX REUNIONS DE LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX** qui se sont tenues courant janvier 2009, CSA a regretté dans un article publié sur son blog le 28 janvier 2009 :

*« La non-prise en compte par l'Etat de l'hypothèse d'un véritable "Service Public" dans les scénarios envisageables pour notre desserte (l'Etat ne parle ici que de Délégation de Service Public - DSP - !!!)*

*L'absence de réflexion sur la problématique de la desserte maritime de notre Archipel dans sa globalité, c'est à dire incluant le fret, les passagers, tant au niveau de l'inter-îles que de l'international !!*

*Si la solution "DSP" était retenue par l'Etat, comme cela semble se profiler, ce serait revenir au même point et risquer de se retrouver dans la même situation de blocage dans les prochaines années.*

*Toutefois, les élus de Cap Sur l'Avenir ont formulé 5 préalables :*

- *La reprise du personnel à terre du précédent délégataire Alliance SA ;*
- *L'embarquement d'au minimum deux marins locaux sur le prochain navire qui assurera le transport entre Halifax et St-Pierre ;*
- *La prise en compte de la desserte sur Terre-Neuve dans le périmètre de cette éventuelle Délégation de Service Public ;*
- *Mettre au coeur de la réflexion la notion de "continuité territoriale" pour les produits en provenance d'Europe. L'archipel doit bénéficier, au même titre que les autres territoires d'Outre-Mer de cette "continuité territoriale", pour des raisons de santé publique, de normes européennes à respecter (BTP, matériel électrique... ), pour les produits de première nécessité, sans oublier la préservation de notre "identité" française en Amérique du Nord (tourisme) ;*
- *Le refus, en l'état, de dissocier l'empotage et le dépotage des containers du transport des marchandises. Une DSP - telle que présentée - qui se limiterait à un transport des containers « de quai à quai » ne manquerait pas de provoquer une "flambée" du prix global du transport maritime des marchandises.*

*Malheureusement, selon ce que nous avons entendu, l'Etat ne semble s'intéresser ici qu'à la desserte maritime en fret à partir d'Halifax, alors que nous avons là, l'occasion d'opérer une réelle remise à plat du transport maritime dans toutes ses facettes et de réfléchir, une bonne fois pour toute, à la mise en place d'un système optimisé, afin de rationaliser ce service primordial. Nous devons garder à l'esprit que tout développement économique est conditionné par la mise en place d'une desserte efficace et de qualité, qu'elle soit en marchandises ou en passagers. »*

• **CES MEMES REMARQUES ONT ETE REITEREES LE 11 JUIN 2009**, tant sur les ondes de RFO que sur notre site internet, pour relayer l'impatience de la population face au silence de l'Etat sur ce dossier.

• **ENFIN, LE 8 JUILLET 2009**, suite à l'annonce faite par le Préfet indiquant le nom du nouveau délégataire de la « fameuse » DSP, **CSA** a exprimé 3 **regrets** :

- *« Le refus par le Gouvernement de mettre en place un véritable « service public » pour notre desserte ;*
- *Le refus par l'Etat de traiter la problématique de la desserte maritime de notre Archipel dans sa globalité, c'est à dire incluant le fret, les passagers, tant au niveau de l'inter-îles que de l'international ;*
- ***L'obstination de l'Etat à vouloir confier la gestion de la desserte maritime internationale en fret à un acteur économique local (importateur / commerçant / entrepreneur), alors que cette solution a été largement décriée par une grande majorité de la population qui n'en peut plus des « guéguerres » (inévitables sur un petit territoire comme le nôtre) qui ne manqueront pas d'éclater (comme par le passé) entre le transporteur et les autres importateurs, commerçants et entrepreneurs locaux; »***